**Université Mohammed Khider-Biskra. Module : Linguistique.**

**Faculté des lettres et des langues étrangères. Niveau : 2 ème année groupes :3/4/6**

**Département de français. Enseignante : Mme Gharbi. N**

**La linguistique moderne.**

**Enonciation et pragmatique.**

**1/ L’énonciation en linguistique du discours :**

1. **Le discours :**

 A partir des années soixante, la considération du « discours »comme objet d’étude s’inscrit dans le cadre de l’évolution des sciences du langage.

 Avec l’accroissement des terrains d’investigation, toute production verbale ou non, écrite ou orale peut devenir, de nos jours, un objet d’analyse du discours.

 En effet, la notion de discours connait une pluralité d’acceptions complémentaires et en même temps contradictoires. Il ya donc beaucoup de définitions données par différents auteurs, en fonction des méthodes d’analyse du langage et des écoles linguistiques.

* La notion de discours désignait en linguistique, une succession de phrases.
* Le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase.
* Selon **M. Bakhtine**, le discours est né du dialogue.
* Pour **Emile Benveniste**, la notion de discours est proche de la notion énonciation, il dit : « c’est la langue en tant qu’assumée par l’Homme qui parle et dans la condition d’intersubjectivité qui, seule, rend possible la communication linguistique ».
1. **La linguistique du discours :**

Elle définit le discours comme étant : une organisation transphrastique ; cela ne veut pas dire qu’il est nécessairement de taille supérieure à la phrase exemple : un proverbe est un discours même s’il n’est constitué que d’une phrase unique.

1. **Linguistique énonciative : (1956 Benveniste).**

 L’avènement de la linguistique énonciative a apporté un élan novateur à la façon d’aborder le discours dans la mesure où le discours était définit comme étant une production d’énoncé accompagnée de leurs contextes de production et d’interprétations.

1. **Quelques définitions :**
* **L’énoncé :** C’est le fait d’exprimer avec des termes précis ce que l’on a à dire. C’est le résultat de l’énonciation.
* **Enoncé/ phrase :** L’énoncé est une production considérée du point de vue de la communication ; la phrase est une production considérée d’un point de vue grammatical.
* **L’énonciation :** C’est l’Acte de production d’un message (oral ou écrit) à un moment et dans un espace donné. Cet acte, qui implique nécessairement un interlocuteur, réel ou fictif, auquel s’adresse l’énonciateur, est un acte de communication.

« Est un acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ». Dictionnaire de linguistique.

* **La situation d’énonciation :** est l’ensemble des circonstances dans lesquelles un énoncé a été produit : Qui ?, à qui ?, quoi ?, quand ?, où ?
* **Le sujet de l’énonciation (Énonciateur) :** producteur de l’énoncé. Il peut être réel (auteur d’une lettre, par exemple) ou fictif (personnage-narrateur dans un récit inventé par un auteur). Un texte peut impliquer plusieurs énonciateurs.
* **Le destinataire de l’énonciation :** lui aussi est plus ou moins présent dans l’énonciation comme il peut être désigné à la troisième personne : textes administratifs, annonces, avis.
* **Le repérage du lieu et du temps :**
* **Le lieu :**

- Il existe des énoncés non localisés, ne comportant aucune marque permettant d’identifier le lieu où l’énonciateur les a produits : c’est le cas de nombreux romans, de l’histoire, des textes scientifiques.

 - D’autres énoncés, au contraire, fournissent des indications sur le lieu d’émission, par exemple à l’aide d’adverbes comme ici, ailleurs, là-bas (qui prennent pour point de repère le lieu où se trouve l’énonciateur), d’adjectifs démonstratifs, de termes de présentation (voici) et même de noms de lieu.

 **• Le moment :**

 Les temps verbaux (présent, passé, futur), les adverbes de temps (hier, maintenant, jadis, demain, tout à l’heure, etc.), et même les dates explicites (Bordeaux, le 5 septembre), permettent d’indiquer le moment de l’énonciation et de situer par rapport à lui les événements que rapporte l’énoncé.

1. **La théorie de l’énonciation :**

 Le fait de vouloir dépasser la limite d’une linguistique de l’énoncé a permis aux chercheurs de faire appel au concept d’énonciation dans le but de :

\* Dégager les éléments qui peuvent être considérés comme les traces des situations d’énonciation dans les énoncés produits.

\* de comprendre le fonctionnement de la langue.

\* d’identifier les traces de l’acte de l’énonciation : émetteur, récepteur, temps, lieu.

**2/ La pragmatique :**

**A/ Définition :**

 La pragmatique s’intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu’en connaissant le contexte de leur emploi. Et puisque le sens d’un message dépend du contexte de la situation d’énonciation ainsi que des éléments implicites, la communication ne peut être reposée uniquement sur le lexique et la syntaxe mais sur la pragmatique aussi. Cette théorie s’est développée dans 2 directions. Celle de l’analyse de l’argumentation et celle des présupposés et des implicites du discours qui permettent d’en reconstruire le sens.

**« La pragmatique décrit l’usage que peuvent faire des formules des interlocuteurs visant à agir les uns sur les autres ». (Oswald Ducrot : dictionnaire des sciences du langage)**

 La linguistique s’intéresse à la dimension « pragmatique » du langage parce qu’un certain nombre de faits, de syntaxe et de sémantique demande la prise en compte de faits extérieurs en langage, à savoir l’acte d’énonciation.

**B/ Le terme « pragmatique » :**

 A été introduit par Charles Morris en 1938 dans son ouvrage « les fondements des théories des signe ». Morris se proposait de jeter les bases d’une théorie générale de l’étude de la sémiotique. Selon lui, les systèmes de signes peuvent être étudiés à 3 niveaux -La syntaxe

-La sémantique

-Et la pragmatique.

 Cette classification nous laisse déduire que la pragmatique se sert de toutes les recherches sémiotiques, énonciatives, communicationnelles, argumentatives et rhétoriques.

**C/ But de la pragmatique :**

 Son objet serait de traiter les rapports entre l’énoncé et l’énonciation, entre les phrases et leurs contextes de production.

 Elle offre donc la possibilité de mieux observer la façon dont un orateur exerce de l’autorité sur ses auditeurs au moyen de son discours.

**D/ concepts fondamentaux de la pragmatique :**

**− Acte :** le langage ne sert pas seulement à présenter le réel, mais à accomplir des actes. Parler c’est agir sur autrui. La pragmatique a donc 2 taches :

1) définir des actes de langage.

 2) déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

 **− Contexte :** c’est la situation concrète dans laquelle le discours est émis. Il englobe : le lieu, temps, identité et la nature des relations qui unissent les partenaires. En gros, il s’agit de tout ce qu’on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours.

**− Performance :** c’est l’accomplissement de l’acte en contexte

**E/ Théorie pragmatique :**

 La théorie pragmatique comporte 2 grandes théories :

**\* la théorie de la compétence** qui englobe tout ce qui est linguistique, syntaxique et sémantique.

**\* la théorie de la performance** qui inclut tout ce qui est non-linguistique c’est-à-dire : les lois du discours, et la contextualisation qui engage : la psycholinguistique et la sociolinguistique.